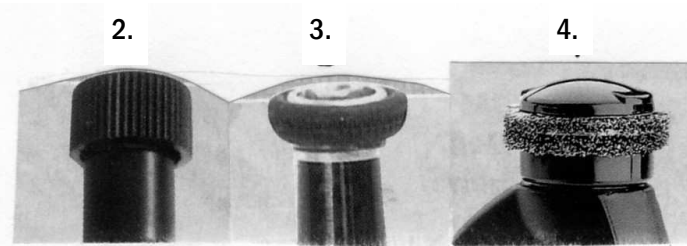


Voir et être vu

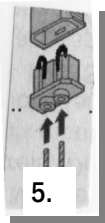
Dynamo classique à galet: les modèles actuels, même les moins chers, ont un rendement correct. Les problèmes restent l'adhérence du galet sur les pneus et l'usure.

- galet classique (2) peut se coiffer d'un capuchon remplaçable.
- galet à "pneu" (3) peu bruyant, remplaçable, peut rouler sur la jante.
- galet à "brosse" métallique (4) qui devrait adhérer même en cas de neige.



La qualité des **bornes** de fixation des câbles est importante. Certaines dynamos sont équipées de bornes très fiables (5).

Attention: il existe des dynamos **droites et gauches**. (dynamo observée, attache vers soi)
Une dynamo droite s'enclenche en basculant vers la gauche (modèle rare).

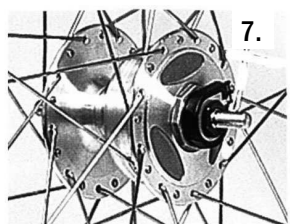
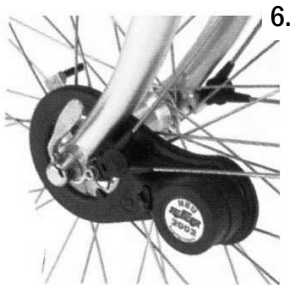


Dynamo droite ou gauche ?

Une dynamo gauche bascule vers la droite (modèle courant)
Certaines dynamos sont équipées d'une **diode ZENER** qui limite le voltage évitant ainsi de griller les ampoules (surtout la fragile ampoule arrière) dans les descentes.

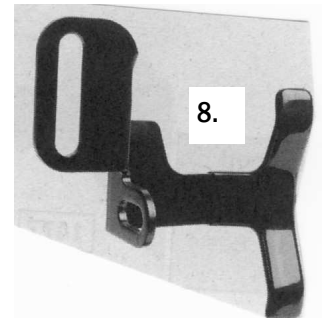
Autres dynamos :

- **dynamo FER (6)**. Le capot cache 2 courroies crantées. Peut se désaccoupler. Bon rendement. Ne craint pas la neige. Environ 30 €
- **dynamo dans le moyeu avant (7)**: la reine des dynamos! Vendue avec un phare spécial à interrupteur car elle ne peut pas se désaccoupler. Son fonctionnement est tellement doux qu'on peut laisser la lumière allumée en permanence. Très répandue en Allemagne. A partir de 80 €, roue comprise. Ce type d'éclairage est souvent muni d'un **détecteur crépusculaire** qui allume automatiquement les feux (si dynamo dans le moyeu) dès que la lumière am-



biante le nécessite. Le phare est alors équipé d'un interrupteur à 3 positions : on, off et auto (pour allumage automatique).

Le kit SOUBITEZ : ce kit comprend une dynamo, un phare et son support, un feu rouge, les câbles et, chose intéressante pour les VTT, 2 fixations spéciales qui se vissent sur les pivots de V. Brake (8), l'une supportant la dynamo, l'autre le feu rouge. (environ 15 € les 7 éléments)



Les phares à **ampoule halogène** éclairent 2 fois plus que ceux à ampoule classique pour un prix très voisin.

Éclairage à diodes :

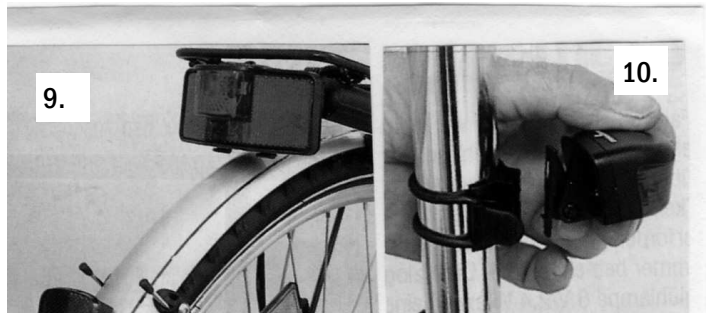
- **feux arrière :**

- il existe une diode, vendue en Suisse, qui a exactement la **forme d'une ampoule arrière** et qui se visse donc à sa place (pratiquement éternelle, elle est hélas assez chère).
- de plus en plus de feux arrière boulonnés **alimentés par dynamo** sont équipés de diodes. En plus de leur grande longévité, elles peuvent assurer la permanence de l'éclairage à l'arrêt grâce à un petit accu incorporé au feu ou au phare.
- feux arrière à diodes **alimentés par piles** (ou accus), à boulonner ou à clipser sur un support fixe (10). Pensez aux piles nécessaires! Ceux qui demandent des piles autres que LR 3 ou LR 6 sont à bannir (piles trop chères).

Attention : les feux à clipser sont souvent montés derrière la tige de selle. Ils peuvent donc être masqués par un habit long, un colis, voire même la roue, s'ils sont montés trop bas.

Éclairage avant à diodes blanches (invention récente)

- feux de position à plusieurs diodes blanches. Ils assurent une bonne signalisation mais n'éclairent pas suffisamment pour pouvoir se déplacer en milieu non éclairé. Ne devraient donc s'utiliser qu'en complément.



- phares à diode blanche de 1 watt très puissante: demandent une position code pour ne pas aveugler les autres usagers (encore très chers).

Attention : les feux ou phares à diodes ne sont parfois pas équipés de **catadioptrés**, il faut donc penser à les ajouter.

Remarque : nous ne parlerons pas des phares à piles ou accus avec ampoule classique ou halogène. Ces phares sont en effet souvent mal fabriqués. Clipsés sur une mauvaise attache qui glisse sur le cintre, ils tombent ou se laissent voler facilement. Ils sont, en outre, trop gourmands en énergie polluante.

Prochaine fiche (n° 6) : l'entretien de l'éclairage.

Charles Andres



Février 2007

www.velomulhouse.fr



Editorial

Lu dans la presse « **Les cyclistes veulent garder la rue des Cordiers....** »
 Nous avons manifesté le 6 janvier (merci aux 50 personnes présentes), cela a fait des vagues, ce n'est pas fini... Nous ne cherchons pas la polémique, mais à être entendus. L'action va continuer en 2007 : le CADR a déjà saisi la CAMSA, la mairie de Brunstatt et le Conseil Général du Haut Rhin au sujet de l'aménagement envisagé de cette voie.

Nos objectifs :

la réalisation immédiate de la voie verte le long du canal du Rhône au Rhin de Zillisheim à la gare TGV,

Mais plus encore : préservation de la coulée verte de l'III, abandon du projet de prolongement de la Voie Sud à l'ouest du nouveau pont de la Fonderie.

Pollution atmosphérique, réchauffement climatique, épuisement des ressources en pétrole, préservation des zones naturelles nécessitent une modification profonde et rapide des modes de déplacements urbains.

Paris l'a très bien compris, avec son plan de déplacements (et non plan de circulation automobile) qui prévoit la réduction de 40% du trafic auto intra muros, l'augmentation de l'offre en transports collectifs, le développement de l'usage du vélo avec la réalisation des aménagements appropriés, **et la fermeture de la voie rapide urbaine des voies sur berges**, pourtant perçue comme indispensable depuis sa création jusqu'à maintenant.

Alors, pourquoi pas Mulhouse dans le cadre de sa « renaissance » ?

Bernard DAULL
Vice Président

A LOCACYCLES

Marquage des vélos pour lutter contre le vol

Les vols des vélos sont nombreux en France et sont décourageants. Cependant on retrouve tous les ans 150 000 vélos mais qui ne peuvent être restitués, faute d'identification. Résultat : seulement 2 % des victimes de vol récupèrent leur vélo ! C'est pourquoi la Fubicy encourage le marquage des vélos en France. Au Danemark ou en Allemagne, les chances de récupérer un vélo marqué peuvent dépasser 40 % !

L'association *Locacycles* s'est équipée de matériel pour réaliser le marquage **Bicycode** des vélos. Il s'agit de graver un



Pour plus de renseignements sur ce marquage : www.fubicycode.org et plaquette explicative à *Locacycles*.

SOMMAIRE

Editorial	p.1
Marquage des vélos pour lutter contre le vol	p.1
Appel à candidature	p.1
Bilan des actions du CADR	p.2
Voir et être vu	p.3
Voir et être vu (suite)	p.4

Les réunions se déroulent chaque troisième jeudi du mois

Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité

adresse 2, rue du Panorama
68200 MULHOUSE
 tél/fax 03 89 42 73 42
 e-mail velomulhouse@laposte.net
 internet www.velomulhouse.fr

VIE DU CADR

Assemblée

générale du CADR

mercredi 21 mars à 20 h

Appel à candidature

Vous trouverez une invitation ci-jointe. Lors de notre AG nous renouvelerons le comité, comme chaque année.

Si vous êtes candidat, contactez notre président François Kontzler.

Tél. : 03 69 77 42 95

Mail : velomulhouse@laposte.net

numéro sur le cadre du vélo sur une surface de 6 x 2 cm. Le marquage est efficace sur un tube de section ronde. La Fubicy gère une base de données nationales. En cas de vol il faut donner le numéro **Bicycode** à la Police ou à la gendarmerie. De même, si vous trouvez un vélo volé, abandonné, repérez le **Bicycode** et prévenez Locacycles ou la Police.

Prix spécial pour les membres du CADR : 5 euros au lieu de 7 euros, à Locacycles, place de la gare centrale à Mulhouse.

Au fil des semaines et des mois, le CADR poursuit avec persévérance ses objectifs fondamentaux et mène en permanence des actions dans deux domaines :

La promotion du vélo auprès du public :

- Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière en octobre, tenue d'un stand place de la Réunion avec une campagne axée sur l'éclairage et distribution de plans « Aménagements cyclables de la CAMSA ». Conférence avec vidéo projection et débat dans deux collèges et au CAT (Centre d'Aide au Travail).
- En partenariat avec l'UP : encadrement de séances « vélo école »
- En partenariat avec Locacycles : promotion du marquage anti-vol des vélos (réduction de tarif pour les membres du CADR), voir article ci-dessus.
- Plan des itinéraires cyclables : Mise à jour permanente et diffusion sur le site Internet du CADR www.velomulhouse.fr

Les Relations avec les décideurs de la région mulhousienne pour une politique favorable au vélo :

Concertation régulière avec la CAMSA

Au cours de deux réunions le 5 octobre 2006 et le 9 janvier 2007 le CADR a fait un certain nombre de propositions : (Voir sur le site Internet du CADR www.velomulhouse.fr les compte rendus détaillés). Citons par exemple :

Etat des Aménagements cyclables :

- > Signalement de nombreux points à améliorer pour la sécurité ou le confort des cyclistes.
- Quelques satisfactions, par exemple l'installation d'arceaux au Parc Expo.

Pont de Bourzwiller et rue de Soultz :

- > Le CADR insiste à chaque réunion pour que l'aménagement soit revu car présentant de réels dangers pour les cyclistes.
- La Ville attend des réponses de la SERM à qui elle a fait des propositions de modification.

Axe Hardt / Juin / Lefebvre :

- > Le CADR a réitéré sa demande d'aménagement d'itinéraire cyclable de cet axe classé « itinéraire principal » au schéma directeur des aménagements cyclables de la CAMSA (sans attendre la reprise de l'ensemble de la voirie vers 2010).
- En réponse la Ville a présenté le plan d'un aménagement comprenant : piste bidirectionnelle depuis la rue de Bâle jusqu'au rond point Barbanègre et voie vélo+Bus entre rue Nathan Katz et Av Schumann ; réalisation prévue en 2007

Avenue de Colmar : entre pont de Bourzwiller et rue de la Mertzau.

- > Le CADR demande l'aménagement de la continuité de l'itinéraire cyclable structurant Bourzwiller - centre - gare par la création de deux bandes cyclables en passant de 4 à 3 couloirs pour la circulation automobile et des profils type pour cet aménagement.
- Cette proposition sera étudiée par les services techniques.

Quelques actions du CADR

Rue Marc Seguin :

- > Le CADR demande la prolongation de la piste cyclable rue Léon Jouhaux jusqu'à la rue du Pâturage par la rue Gustave Hirn et sa jonction avec la rue de la Mer Rouge
- La ville a inscrit la jonction avec la Rue de la Mer Rouge au programme 2007

Jalonnement provisoire de la véloroute depuis la gare vers Riedisheim

- > Le CADR a proposé l'itinéraire rue de Bale - quai d'Alma - rue de l'Est - rue des Bonnes Gens sous réserve d'un aménagement conséquent : sens unique et bande cyclable rue de l'Est, création de bandes cyclables rue des Bonnes Gens en passant de 4 à 3 couloirs pour la circulation automobile.
- En attente de réponse de la Ville



Rue Pierre de Coubertin / rue des Cordiers à Brunstatt

- > Le CADR a manifesté samedi 6/1/07 contre le projet de suppression de l'interdiction du transit auto et d'élargissement de la chaussée et contre la non réalisation sur ce tronçon de la véloroute inscrite sur tous les schémas directeurs cyclables (national, départemental, du pays, de la CAMSA). C'est une régression par rapport à la sécurité des cyclistes et les objectifs de développement durable.
- Pour la Ville cette rue est l'assiette de la « Voie Sud » (à 2x1 voie), la véloroute devant se situer en site propre sur la berge du canal. La ville est prête à financer sa part et à réaliser sur son ban communal simultanément la chaussée auto et la piste cyclable en site propre.

La concertation est par moments musclée, mais toujours constructive, avec une nécessaire dose de patience pour accepter les délais assez longs entre une proposition approuvée par les deux parties et sa réalisation sur le terrain. Il faut des études détaillées de projets, des budgets, des marchés, des délais de réalisation du chantier...

et un suivi vigilant par le CADR pour que les projets ne tombent pas dans les oubliettes...

depuis la rentrée 2006

Interventions auprès des Communes au sujet de projets d'aménagement, citons entre autres :

- > Kingersheim : piste cyclable devant le nouveau Castorama
- > Riedisheim : Rond point du carrefour du Couvent
- > Lutterbach : aménagement de la rue du Général De Gaulle
- > Rixheim : projet d'aménagement de la rue de l'Etang (du centre vers le Buchwald, 2 Km)
- > Brunstatt : projet d'aménagement de la rue des Cordiers (tracé de la véloroute)
- > Avis du CADR sur divers dossiers soumis à enquête publique

3.- Contacts avec le Pays de la Région Mulhousienne

Avis sur le projet du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial

Jalonnement du tracé provisoire de la véloroute Nantes - Budapest dans la traversée de l'agglomération de Mulhouse

Projet d'édition d'une carte des aménagements cyclables du Pays de la région Mulhousienne (38 communes)



Comme vous le voyez le travail ne manque pas. Et votre concours pour épauler les actions menées est le bienvenu. Le comité vous remercie d'avance pour votre participation. Cela n'empêche pas de proposer aussi des actions ludiques, telles la fête du vélo le samedi 2 juin et les sorties vélo dont vous trouvez le programme en annexe.

Dans tous ces domaines, souhaitons en 2007 mettre le grand braquet pour faire avancer la cause du vélo mode de transport économique, écologique, pratique et convivial !

Bernard DAULL

LES CONSEILS DE TONTON LABRICOLE

Voir et être vu :

éclairages actifs et passifs sur nos vélos.

Plus d'un cycliste sur deux se déplace actuellement sans aucun éclairage actif et parfois même avec des habits sombres sans autres réflecteurs que ceux des pédales !

Pour des raisons de "mode", l'éclairage a suivi à la trappe la sonnette, les garde-boue et le porte-bagages. Ce n'est pas sérieux et cela alimente, à juste titre, les tensions entre cyclistes et autres usagers.

La loi exige 2 dispositifs actifs et 8 passifs présents sur un vélo de jour comme de nuit.

Dispositifs PASSIFS :

- 1 blanc à l'avant, souvent incorporé dans le phare.(1)
- 1 rouge à l'arrière, toujours incorporé dans les feux fixes.(9)
- 4 oranges sur les pédales.
- 2 oranges : un dans chaque roue. (Sinon pneus à bandes réfléchissantes)

Ces dispositifs sont obligatoirement présents lors de l'achat. Il suffit donc de les maintenir propres et en état.

Eclairages ACTIFS :

Eclairage classique à dynamo (en réalité un alternateur).

Schéma de principe:

